

A Nanterre,
Le 04 septembre 2024

Objet: *Natation scolaire pour les classes d'école maternelle*
Session d'agrément à destination des parents bénévoles

Chers parents,

Une nouvelle session d'agrément à destination des parents bénévoles sera proposée

le samedi 21 septembre 2024.

Celle-ci se déroulera de 10h à 12h à la piscine municipale du Palais des sports de la ville de Nanterre.

Cette session se déroulera en 2 temps :

-une partie théorique, destinée à clarifier le déroulement des cycles de natation destinés aux élèves de maternelle ainsi que les missions qui y incomberont aux parents agréés bénévoles.

-une partie pratique destinée à attester de votre aisance dans l'eau et d'une maîtrise suffisante de la nage.

Pour obtenir cet agrément bénévole, chaque parent volontaire devra **participer à la totalité de la session** et être présent de 10h à 12h et en valider les deux parties.

Pour pouvoir prendre part à cette session, il vous faudra obligatoirement y venir avec :

-une **photocopie recto-verso d'une pièce d'identité.**

-une tenue de bain respectant les consignes du bassin du Palais des sports (pas de bermuda, de maillot de bain long ou de combinaison, bonnet de bain obligatoire).

Afin de pouvoir organiser cette session plus facilement, merci de signaler votre présence à l'enseignante et/ou la directrice de l'école de votre enfant.

 Attention, il n'y aura pas nécessairement d'autre session d'agrément organisée pour cette année scolaire 2024-2025.

Cordialement.
Mme TILLET Anaëlle
Conseillère pédagogique EPS
10^{ème} circonscription-Nanterre II